

PROJET
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 31 mars 2025

NOMBRE

De conseillers en exercice

23

De présents

19

De votants

22

OBJET

**Modification du tableau des
emplois**

Date de la convocation : 24/03/25

Nombre de votes pour : 22
Nombre de votes contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

L'an deux mille vingt-cinq le trente et un mars à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Maignelay-Montigny s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis FLOUR, Maire.

Etaient présents :

M. LEGUEN Gilles, M. CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, Mme COURSEAUX Estelle, Mme WALLON Christine, M. PETIT Jean-Luc, Mme MOKRI Djamila, Mme MARCHAND Marie-Jeanne, Mme PRUVOST Gisèle, M. MARCHAND Jean-Pierre, M. RUCHOT Éric, M. FIEVEZ Patrick, M. CARPENTIER Didier, Mme DELPLANQUE Sophie, M. NAVARRO Julien, Mme LOISEL Marie-Christine, M. LEFRANC Dominique, M. DELAME Cédric, Mme GRIGNON LECLUZE Amélie.

Absents représentés :

Mme BROWET Joëlle qui avait donné pouvoir à M. FLOUR Denis.
Mme POCHOLLE Stéphanie qui avait donné pouvoir à M. LEGUEN Gilles.
M. VAUCHELLE Patrick qui avait donné pouvoir à M. LEFRANC Dominique.

Absente excusée : Mme Anik MATS

Secrétaire : Mme MARCHAND Marie-Jeanne

- VU le code général des collectivités territoriales,
VU la loi n° 83-364 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
VU la délibération n° 8 du 31 mars 2025 portant sur les taux d'avancements de grade pour l'année 2025,
VU la délibération n°9 du 31 mars 2025 portant sur l'augmentation du temps d'emploi d'agents titulaires.

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau du personnel pour pouvoir procéder à ces modifications.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

A L'UNANIMITE ET A MAIN-LEVEE

DECIDE

d'apporter les modifications suivantes au tableau des emplois à compter du 01/04/2025 :

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 060-216003715-20250331-31MARS25_10-DE

Filière animation :

- **Suppression des postes :**
 - 1 adjoint d'animation à 30h/semaine
 - 1 adjoint d'animation principal de 2^e classe à 33h/semaine
 - 1 adjoint d'animation principal de 2^e classe à 30h/semaine
- **Création des postes :**
 - 1 adjoint d'animation à 35h/semaine
 - 2 adjoints d'animation principal de 2^e classe à 35h/semaine

Filière technique :

- **Suppression des postes :**
 - 1 adjoint technique à 28h/semaine
 - 2 adjoints techniques à 10h/semaine
 - 1 adjoint technique à 10h30/semaine
- **Création des postes :**
 - 1 adjoint technique à 32h/semaine
 - 1 adjoint technique à 15h/semaine
 - 1 adjoint technique p^{al} 2^e classe à 10h/semaine
 - 1 adjoint technique p^{al} de 2^e classe à 10h30/semaine

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 060-216003715-20250331-31MARS25_10-DE

PRECISE que le nouveau tableau du personnel s'établit ainsi :

Nombre de postes	GRADES	Statut	Temps D'emploi
FILIERE ADMINISTRATIVE			
1	Rédacteur principal 2e classe	Titulaire	35h
1	Rédacteur	Titulaire	35h
1	Adjoint principal 2e classe	Titulaire	35h
FILIERE CULTURELLE			
1	Adjoint du patrimoine pal 1e classe	Titulaire	35h
1	Adjoint du patrimoine pal 2e classe	Titulaire	29h
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
1	Brigadier-chef principal	Titulaire	35h
FILIERE TECHNIQUE			
ATELIER TECHNIQUE			
1	Agent de maitrise principal	Titulaire	35h
2	Agent de maitrise	Titulaire	35h
1	Adjoint technique pal 1e classe	Titulaire	35h
2	Adjoint technique pal 2e classe	Titulaire	35h
3	Adjoint technique	Titulaire	35h
ENTRETIEN DES BATIMENTS - RESTAURATION SCOLAIRE			
1	Adjoint technique	Titulaire	32h
1	Adjoint technique pal de 2e classe	Titulaire	35h
1	Adjoint technique pal de 2 ^e classe	Titulaire	10h30
1	Adjoint technique pal de 2 ^e classe	Titulaire	10h
1	Adjoint technique	Titulaire	15h
FILIERE ANIMATION			
1	Animateur principal 2e classe	Titulaire	35h
1	Adjoint d'animation	Titulaire	35h
2	Adjoint d'animation pal 2e classe	Titulaire	35h
FILIERE SPORTS			
1	Educateur des APS pal 1e classe	Titulaire	35h

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le

ID : 060-216003715-20250331-31MARS25_10-DE

Le Maire

Denis FLOUR



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens (80) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ce recours peut être déposé sur l'application informatique « Télérecours citoyens », accessible par le site : www.telerecours.fr

